

Réponse du Conseil administratif à la motion de la commission des travaux, acceptée par le Conseil municipal le 17 janvier 2001, intitulée: «Décoration du mur aveugle de l'école Hugo-de-Senger».

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à présenter rapidement un projet de décoration dudit mur par l'entremise du Fonds d'art contemporain.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif a confié au département des affaires culturelles la réalisation d'une intervention artistique sur le mur pignon côté rue Rodo de l'école Hugo-de-Senger, construite au début du XX^e siècle. Malgré le préavis négatif de la Commission du Fonds d'art contemporain sur le principe d'une intervention à cet emplacement, le département des affaires culturelles a retenu le projet de l'artiste Ulrike Gruber, d'origine allemande, vivant et travaillant à Genève. Sa création a été choisie sur la base d'un avant-projet remis au Fonds municipal d'art contemporain. La peinture murale proposée joue à la fois sur une approche ludique et didactique de la façade et de ses éléments. Puisant dans le registre de la signalétique piétonne, elle utilise des pictogrammes pour désigner les nouveaux éléments de la façade (mouvements de l'ascenseur, rotation des escaliers, emplacement des conteneurs) pour induire des comportements (tourner à droite, interdiction de se pencher) et pour suggérer l'ailleurs (baignade autorisée, altitude d'un belvédère). Cette intervention légère et rythmée prend en compte les nombreuses contraintes du lieu dans le respect de ses usagers. Le coût global de l'intervention est de 28 400 francs.

L'exécution de cette peinture murale a été intégrée dans la planification du chantier des travaux de création de l'ascenseur extérieur et de l'escalier métallique.

Une présentation de l'avant-projet a été réalisée pour le Service des écoles et une délégation des enseignants de l'école. Ces derniers ont à leur tour fait part au département des affaires culturelles du projet artistique de Julien Champod élaboré il y a un an et demi et qui sera réalisé à la rentrée 2001 sur les murs du rez-de-chaussée du bâtiment plus récent de ce complexe scolaire, côté préau.

Des rencontres et échanges entre les deux artistes, le corps enseignant et les élèves de l'école sont prévus pour l'automne 2001.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Jean Erhardt

Le conseiller administratif:
Alain Vaissade

Le 5 septembre 2001.